



Colloque : "ACCOMPAGNER la relation Parent-Enfant pendant l'incarcération"

Le 18 mai 2018 à l'ESPE de Rennes, 153 rue de Saint-Malo, 35000 RENNES

À renvoyer, accompagné de votre règlement, à : **Enjeux d'Enfants – BP 20502 – 35005 RENNES Cedex**

NOM / Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Adresse personnelle :

CP/Ville :

Organisme :

Fonction :

Adresse professionnelle :

CP/Ville :

E-mail :

Adresse de facturation si différente :

Bulletin d'inscription

Choix de l'atelier :

- 1 – L'accompagnement des relations enfants-parents en parloirs
- 2 – L'accompagnement des relations enfants-parents en Unités de Vie Familiale (UVF)
- 3 – L'accompagnement des relations-enfants parents « Dedans-Dehors »
- 4 – Les actions collectives en détention

Les places étant limitées par atelier, merci de préciser le second choix :

X

Conditions d'inscription

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de votre règlement/**Tarif (repas compris) : 80 euros/**

Adhérent : 50 euros/ Étudiant : 30 euros

Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation par mail au signataire de l'inscription.

Une attestation de présence vous sera remis à votre arrivée au colloque. Frais administratifs en cas d'annulation avant le 1^{er} mai 2018 : 20 euros

Aucun remboursement pour tout désistement annoncé à notre secrétariat après le 1^{er} mai 2018.

Ateliers après midi

4 ateliers sont proposés, déclinant différentes formes d'accompagnement de la parentalité en prison et/ou à la sortie de détention. À partir de la présentation d'une situation accompagnée par les membres de l'association Enjeux d'Enfants, les participants pourront échanger entre eux et avec deux professionnels partenaires concernés (Administration Pénitentiaire, Protection de l'Enfance...) par atelier, soumettre leurs questionnements, confronter leurs points de vue et envisager des besoins et perspectives.

Atelier 1 : L'accompagnement des relations enfants - parents en parloirs

Les parloirs sont le moyen privilégié des relations familiales pour une personne incarcérée. Les conditions d'accueil des familles varient sensiblement d'un établissement à l'autre (individuels ou collectifs, équipés en mobilier et jeux pour enfants ou non...), en fonction du régime de détention, des possibilités architecturales de l'établissement...

Enjeux d'Enfants accompagne des enfants dans ce cadre depuis 1992, sur une dizaine de prisons du Grand Ouest.

Atelier 2 : L'accompagnement des relations enfants - parents en Unités de Vie Familiale (UVF)

« **L'UVF est un appartement meublé de 2 ou 3 pièces, séparé de la détention, où la personne détenue peut recevoir sa famille dans l'intimité. L'unité est conçue pour favoriser la responsabilisation de la personne détenue dans l'accueil de ses visiteurs au regard, notamment, des conditions de restauration. Les personnes détenues peuvent bénéficier d'une visite en UVF d'une durée de 6 à 72 heures (article 36 de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009).** » (Source : site de l'Administration Pénitentiaire)

Enjeux d'Enfants accompagne des enfants dans ce cadre depuis 2009, sur plusieurs établissements du Grand Ouest, et sur une durée n'excédant pas 6h.

Atelier 3 : L'accompagnement des relations enfants - parents « Dedans – Dehors »

Enjeux d'Enfants accompagne depuis 2013 des rencontres « encadrant » la sortie de détention : - avant, en parloirs, mais aussi lors de temps de permissions du parent à l'extérieur ; - et, lorsque la famille a déjà été accompagnée « dedans » et que la situation le nécessite, après la sortie de détention, sur quelques mois à l'extérieur, afin de faciliter la transition vers le « dehors »

Ce type de rencontres pose bien sûr de nouvelles questions, possibilités et difficultés qu'il convient de prendre en compte pour soutenir au mieux la relation.

Atelier 4 : Les actions collectives en détention

De multiples initiatives d'actions collectives sont prises en détention, mais il est assez récent de voir des groupes d'échanges proposés spécifiquement aux parents. Enjeux d'Enfants anime de tels groupes depuis de nombreuses années, au sein d'établissements pénitentiaires pour femmes et pour hommes. Ces groupes permettent d'envisager autrement le soutien à la parentalité, en permettant, à partir de l'utilisation de supports divers et de la parole, un échange entre parents et avec des intervenants spécialisés.